

# COMMENT BIEN PRÉPARER MON DÉPART

## LOGEMENT FAMILIAL

### Que dois-je nettoyer ?

- > Les équipements sanitaires et faïences (WC, lavabo, douche, etc...)
- > Les vitres (intérieur/extérieur)
- > Les menuiseries intérieures (plinthes, portes, placards, etc...)
- > Les volets
- > Les sols et les murs
- > Les prises, les interrupteurs, les tuyauteries et les canalisations
- > Les locaux annexes (cave, cellier, garage, etc...) et les terrains privatifs (taille des haies, tonte des pelouses, etc..)
- > Dépoussiérer les radiateurs ou les convecteurs, les grilles d'entrée d'air et les bouches de VMC
- > Shampooiner les moquettes
- > Cirer les parquets

### Que dois-je remettre en état (1) ?

- > Les murs, les plafonds, les sols, les boiseries (selon le règlement d'habitation, la vétusté est appréciée suivant la Charte d'état des lieux <sup>2</sup>)
- > Reboucher les trous
- > Faire les réparations locatives (voir le Guide du nouveau locataire « Bien vivre chez nous ! » remis à l'entrée du logement <sup>3</sup>)
- > Remettre les douilles électriques après avoir retiré vos lustres et appliques et les équiper d'ampoules (basse consommation si fournies à l'entrée dans le logement)

### Que dois-je restituer ?

- > Les clés, les badges, les télécommandes
- > Le logement et les locaux annexes entièrement vidés

### Et je dois penser à ...

- > Retirer mes objets personnels des locaux communs (vélos, poussette, etc...)
- > Résilier mes abonnements (eau, EDF, etc...) et faire mon changement d'adresse
- > Déposer mes encombrants à la déchetterie
- > Protéger les ascenseurs lors de mon déménagement

---

<sup>(1)</sup> la remise en état doit être faite dans les règles de l'art

<sup>(2)</sup> consultable sur <http://locataire.espacil.com>, onglets docs utiles

<sup>(3)</sup> consultable sur <http://locataire.espacil.com>, rubrique « qui entretient quoi ? »